



FOOT DEUX-SEVRES HEBDO

Coordonnées

Siège social et adresse postale :

23, Rue Pied de Fond
B.P. 18312
79043 NIORT CEDEX

Accueil :

Legé Annie
Mahaoudi Hakim
Poirault Jean-Luc

Site officiel et E-mail :

<https://foot79.fff.fr>
district@foot79.fff.fr

Horaires d'ouverture :

Du lundi au jeudi : 08 h 00 – 17 h 00
Le vendredi :
08 h 00 – 16 h 00 (d'Avril à octobre)
08 h 00 17 h 00 (de novembre à mars)

Réunions-Manifestations

Vendredi 28 octobre 2022

- Assemblée Financière

Jedi 03 novembre 2022

- Commission Sportive
- Commission Discipline

Sommaire

Pouvoir AG Financière.....	P 02
Commission Sportive Litiges et Contentieux.....	P 03
Nos Partenaires	P 06
Avis aux clubs	P 07
Infos des clubs	P 09

N° 11 – Vendredi 28 octobre 2022

CONVOCATION ASSEMBLEE GENERALE FINANCIERE ET REMISE DES RECOMPENSES DU DISTRICT DES DEUX-SEVRES

Madame, Monsieur,

Nous avons l'honneur de vous convier à l'Assemblée Générale Financière du District de Football des Deux-Sèvres qui aura lieu le **vendredi 28 octobre 2022 à 19 h 15** Salle **Polyvalente** à St Rémy.

18 h 30 Enregistrement des mandats
Mot d'accueil du Président du District

19 h 15 Assemblée Générale Financière

- 01 ☞ Intervention du Président
- 02 ☞ Rapport Financier de la saison 2021 – 2022 par le Trésorier Général
- 03 ☞ Rapport du Commissaire aux Comptes
- 04 ☞ Approbation du Bilan et du Compte de Résultat
- 05 ☞ Budget Prévisionnel de la saison 2022 – 2023
- 06 ☞ Approbation du Budget Prévisionnel
- 07 ☞ Questions Diverses
- 08 ☞ Allocution du Président du District
- 09 ☞ Allocutions des personnalités présentes
- 10 ☞ Remise des Récompenses
- 11 ☞ Clôture de l'Assemblée Générale Financière et dislocation

Nous vous rappelons enfin que le jour de l'Assemblée Générale Financière :

- vous devrez être muni(e) d'une pièce d'identité,
- le bénéficiaire d'un pouvoir devra, en outre, être en mesure de justifier de sa qualité de licencié.

Le Président du District
Daniel GUIGNARD



DISTRICT DE FOOTBALL DES DEUX - SEVRES

23, Rue de Pied-de-Fond - C.S. 18312 - 79043 NIORT Cedex 9

☎ 05.49.79.18.52 📠 05.49.79.46.36 @ district@foot79.fff.fr 🌐 <http://foot79.fff.fr>



LIGUE DE FOOTBALL
NOUVELLE-AQUITAINE



ASSEMBLEE GENERALE FINANCIERE DU DISTRICT DE FOOTBALL DES DEUX-SEVRES VENDREDI 28 OCTOBRE 2022 A SAINT REMY

**FORMULAIRE A REMPLIR ET A PRESENTER A VOTRE ARRIVEE
LORS DE L'ASSEMBLEE GENERALE**

ABSENCE

Je soussigné(e) Madame / Monsieur

Président(e) du club

Serait dans l'impossibilité de participer à l'Assemblée Générale Financière du District.

POUVOIR

Représentation par un licencié de mon club

En mon absence, je donne pouvoir à l'un(e) de mes licencié(e)s,

Madame/Monsieur :

afin de représenter mon club lors des Assemblées Générales Extraordinaire et Ordinaire du District

Fait à Le / / 2022

NOM ET SIGNATURE
du Président qui donne le pouvoir

CACHET DU CLUB
du Président qui donne le pouvoir

COMMISSIONS SPORTIVE LITIGES ET CONTENTIEUX

Réunion du 27 Octobre 2022

Procès-Verbal n° 11

Président : Mr. BAUDOUIN Gilles

Vice-président : Mr. ROUGER Alain

Secrétaire : Mr GODET Jean-Pierre

Excusés : MM. GAUVIN Francis – GODET Jean-Marie - PRUNIER Jacky – PETIT Jean-Jacques

Toutes les décisions sont susceptibles d'appel devant le Bureau du District dans les formes réglementaires, dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée. Les Frais de Procédure, soit la somme de 77.00 seront débités du compte du club appelant. Pour les décisions concernant les matches de Coupes, le délai est ramené à 2 jours francs

★★★★★

Le Procès-Verbal n° 10 du 20 octobre 2022 est adopté à l'unanimité des Membres présents.

WEEK-END DU 15/16 OCTOBRE 2022

Match n° 24824355 Genneton 1 – Mauzé Rigné 1 en D4 poule B

Arbitre bénévole : Mr. LASSALLE Yohann

RESERVE D'APRES MATCH DU CLUB DE MAUZE RIGNE

Je soussigné Bernard Julien licence 113242379 secrétaire du SPA Mauze Rigné porte réserve sur la participation de l'ensemble de l'équipe de Genneton qui ont le statut de mutés alors que le club dispose d'un nombre de muté limité. MOTIF : la demande de réserve est faite après le match, la signature d'avant match n'ayant pas été faite.

La Commission déclare la réclamation d'après match recevable en la forme.

Après vérification des feuilles de match constate :

Que les joueurs : GEAIS Sébastien licence n° 1129335239 et CAILLE Hugo licence n° 2544694915 de l'équipe de Genneton (1), titulaires d'une licence Mutation, figuraient sur la feuille de match et ont participé à la rencontre citée en référence.

Pris connaissance du procès-verbal n° 4 en date du 11/04/2022 émis par la Commission Statut d'Arbitrage qui publie la situation des clubs arrêtée au 31 mars 2022.

Il est fait référence au club de l'Ent. Genneton, pour lequel il manque 1 arbitre – 4^{ème} année d'infraction.

Confirmée le 4 juillet par la diffusion de la situation des clubs arrêtée au 30 juin 2022.

Référence à l'Article 160 des Règlements Généraux de la F.F.F. qui fait référence au nombre de joueurs « Mutation ».

Par conséquent, en référence à l'Article 187.1 des Règlements Généraux de la F.F.F., la Commission donne match perdu par pénalité à l'équipe de Genneton (1) avec 0 but et le retrait d'1 point. Toutefois l'équipe de Mauzé Rigné (1) ne bénéficie pas des points correspondants au gain du match, il conserve le bénéfice des points acquis et des buts marqués lors de la rencontre, à savoir 0 but et 0 point.

Les droits de réclamation, soit la somme de 74 €, seront portés au débit du club de Genneton.

WEEK-END DU 22/23 OCTOBRE 2022

FORFAITS

Amende de 42 €

Match n° 24824367 Airvo St Jouin 2 – Genneton 1 en D4 poule B ➤ **Genneton 1^{er} forfait**

Match n° 24824729 Pays Maixentais 3 – St Romans les Melle 1 en D4 poule E ➤ **St Romans les Melle 1^{er} forfait**

Amende de 32 €

Match n° 24818155 St Sauveur 3 – Inter Bocage 4 en D5 poule A ➤ **Inter Bocage 1^{er} forfait**

Match n° 24845833 St Jean Missé 3 – Lutaizien Oiron 2 en D5 poule B ➤ **St Jean Missé 1^{er} forfait**

Match n° 24819184 Chen.Chey.Sep.Exoud 2 – Pays Maixentais 4 en D5 poule E ➤ **Pays Maixentais 2^{ème} Forfait**

Match n° 24918120 Bessines Asptt 1 – Boivre Sc 1 en Féminines A 8 Seniors Poitou poule C ➤ **Boivre 1^{er} forfait**

Match n° 24918124 Boivre Sc 1 – Ligugé Château.Larch 2 en en Féminines A 8 Seniors Poitou poule C ➤ **Boivre 2^{ème} forfait**

Amende de 21€

Match n° 24922040 Fleure.Gj3Vallées86 1 – Neuville 2 en en Féminines A8 U14 U17 poule B ➤ **Neuville 2^{ème} Forfait**

ARRETES MUNICIPAUX

Prahecq (terrain d'honneur jusqu'au 06 novembre 2022) – Chef Boutonne (jusqu'au 18 novembre 2022)

FEUILLE DE MATCH EN RETARD

Match n° 24825262 Chiché 3 – Assais 2 en D5 poule C

Le club de Chiché est prié de faire parvenir la feuille de match (pièce officielle) au secrétariat du District, dans les meilleurs délais.

Pour rappel celle-ci doit être transmise, dans les 24 heures qui suivent la rencontre sous peine d'une amende de 25 € (Article 25 des Règlements de la LFNA).

Amende de 25 €

Match n° 24996507 Autize Orée 1 – Parthenay Viennay 1 en U17 1ère Division poule B – **Amende au club d'Autize Orée**

Match n° 25067521 Ent. Tallud Gat 2 – Gj la Crèche Néomaye 2 en U15 à 7 - **Amende au club d'Ent. Tallud Gat**

Match n° 25071741 Celles Verrines 2 – pays Mellois 2 en U13 3^{ème} Division poule G – **Amende au club de Celles Verrines**

DECLARATION MATCH AMICAL

Du club de Mauzé Rigné (ETSO) ➤ Contre St Varaudaise le 22 octobre 2022

MODIFICATION

Week-end du 29/30 octobre 2022

Le match n° 24815049 Venise Verte 1 – Lezay 1 en D3 poule D se déroulera le dimanche 30 octobre 2022 à 15 h 00 sur le terrain synthétique R. Gaillard à Niort (les clubs ont été avisés par la messagerie Zimbra)

Week-end du 17/18 décembre 2022

Le match n° 24845875 Frontenay St Symphorien 3 – Fors 2 en D5 poule G se déroulera le dimanche 18 décembre 2022 à 15 h 00 sur le stade de Frontenay Rohan Rohan (les clubs ont été avisés par la messagerie zimbra)

COURRIERS

Du club du FC Boutonnais ➤ Concernant la rencontre n° 24815053 FC Boutonnais 2 – Pays Mellois 2 en D3 poule D du 29 octobre 2022 qui ne peut avoir lieu sur le terrain de Chef Boutonne pour cause d'Arrêté municipal sur le stade.

Pris note.

Le club de FC Boutonnais a donc trouvé un terrain de repli à Gournay pour disputer cette rencontre, mais celle-ci ne peut avoir lieu que le dimanche 30 octobre car il n'y a pas d'éclairage homologué.

Les Commissions Sportive, Litiges et Contentieux, donnent le **match à jouer le dimanche 30 octobre 2022 à 15 h 00 sur le terrain de Gournay**. Les clubs ont été avisés par la messagerie Zimbra.

Du club de Chenay Chey Sepvret ➤ Concernant la rencontre n° 24824734 Celles Verrines 3 – Chenay Chey Sepvret 1 en D4 poule E du 30 octobre 2022

Pris note. La rencontre reste comme fixé au calendrier c'est-à-dire le dimanche 30 octobre 2022 à 15 h 00 sur le stade de Verrines.

➤ Concernant la rencontre n° 24819189 Ste Ouenne 1 – Chenay Chey Sepvret/Exoudun 2 en D5 poule E

Pris note – La rencontre est reprogrammée au dimanche 18 décembre 2022 à 15 h 00 sur le terrain de Ste Ouenne.

Du club de Ste Néomaye Romans ➤ Concernant la rencontre n° 24824701 Exoudun 1 - Ste Néomaye Romans 1 du mardi 1er novembre 2022

Pris note. La rencontre reste comme fixé par la Commission, c'est-à-dire le mardi 1^{er} novembre 2022 à 15 h 00 sur le stade d'Exoudun.



COUPE DEUX-SEVRES – COUPE SABOUREAU

La Commission entérine le tirage des Coupes Deux-Sèvres et Saboureau.
Rencontres qui se dérouleront le
Samedi 05 novembre 2022 (à 20 h 00) ou dimanche 06 novembre 2022 (à 14 h 30)
sur le terrain du club 1^{er} nommé

Le Secrétaire
Jean-Pierre GODET



Le Président
Gilles BAUDOUIN

NOS PARTENAIRES



Le bon sens a de l'avenir

GRAPHIC *

CDOS DEUX-SÈVRES



Cholet - Angers



AVIS AUX CLUBS

SOULIER D'OR NR/CREDIT MUTUEL

Le District de Football des Deux-Sèvres s'associe à nouveau au Crédit Mutuel et à la Nouvelle République pour le soulier d'or 2022/2023.

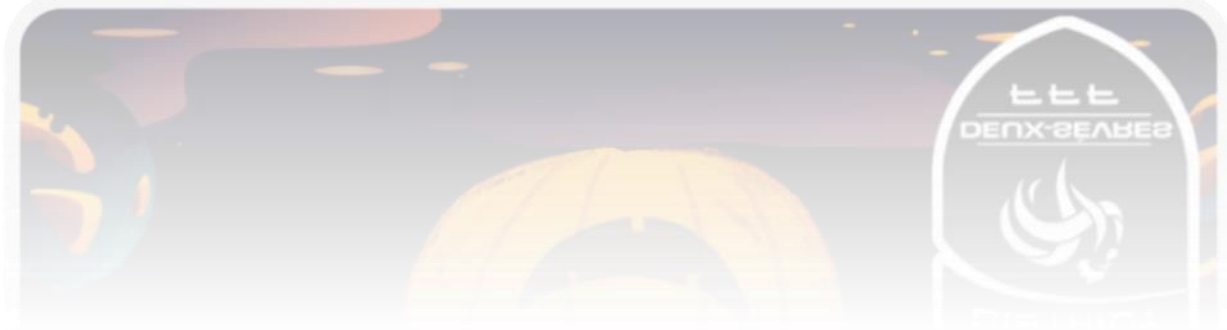
Le trophée 2021/2022 remporté par ASSANE DJIMASSAL (FC VRINES) lui sera remis en mains propres lors de l'AG Financière du District du 28 octobre 2022.

Arrivera-t-il à remporter à nouveau le titre en 2022/2023 ? Ou qui lui succèdera ? Réponse à la fin de la saison





PASSAGE À L'HEURE D'HIVER
DIMANCHE 30 OCTOBRE
On enlève 1h00 : à 03h00 il sera 02h00



INFOS DES CLUBS

2ÈME ÉDITION DU TOURNOI CARITATIF AU PROFIT
DE "UN RÊVE UN SOURIRE"



TOURNOI U9 & U13

SAMEDI 29 OCTOBRE 2022

U9
EN SALLE

U13
EN EXTERIEUR



Un Rêve
Un Sourire

inscription: 40€ par
équipe

Activités et jeux annexes

9H00 au Stade du Gros Buisson - 79000 BESSINES

Buvette et restauration sur place



INSCRIPTION : bessinesaspttfoot@gmail.com
07.77.84.50.69 / 07.80.05.98.69